

besoin? Le Parlement avait adopté un projet de loi pourvoyant à la création d'une marine de guerre; c'était peut-être la mesure la plus importante jamais adoptée ici depuis la Confédération. Pour la première fois l'opinion publique allait se prononcer sur ce statut, la mesure allait être jugée à son mérite et l'électorat du pays tout entier avait les yeux tournés vers la population de Drummond-et-Arthabaska pour attendre la réponse qu'elle ferait au très honorable premier ministre.

C'était là une première épreuve. Mais où se trouva donc l'honorable leader du Gouvernement, l'auteur de cette mesure, l'une des plus importantes qu'on relève depuis la Confédération, mesure qui allait être soumise au verdict de l'opinion publique pour la première fois et cela dans son comté d'adoption? Il se tenait dans les environs et tous les yeux du peuple canadien étaient rivés sur lui. Pourtant—je ne veux pas employer une expression trop forte—il négligea d'apparaître dans cette division électorale pour défendre ce projet de loi qu'il avait préparé lui-même et soutenu ensuite en cette enceinte. Je ne parle pas à la légère, loin de là. Il me semble qu'il a failli à son devoir et à ses obligations. Tel que je le disais, il aurait dû avoir été mis au courant du caractère de la campagne qu'on organisait dans l'intérêt de son parti. A-t-il approuvé ou condamné cette campagne? Dans l'affirmative il ne s'est pas montré parfaitement juste et loyal à l'endroit de la population du Canada sur cette question critique; dans la négative, il était clairement de son devoir de se rendre dans cette division électorale dire aux électeurs que son candidat, que les membres du Parlement et que les autres avocats de sa cause représentaient faussement le caractère du projet de loi de la marine en disant à ses anciens amis et voisins de Drummond-et-Arthabaska que ce projet de loi constituait un pas sensible vers l'indépendance. C'est là, il me semble, la conclusion qu'on peut en toute justice tirer du fait que le très honorable premier ministre a approuvé cette tactique de ses partisans et de son candidat au cours de cette lutte. Voulait-il suivre les sentiers qu'il avait battus, il y a un quart de siècle, dans la province de Québec, alors qu'il parlait peu lui-même de toutes les questions embarrassantes qui surgissaient, mais qu'il encourageait secrètement tous les efforts qu'on tentait en sa faveur pour soulever les préjugés de race et qu'il recevait en souriant l'appui de ceux qui remportaient la victoire par ce moyen? A mon sens, il y a très peu de différence entre l'agent d'élection qui gagne des suffrages par ces moyens et le chef de son parti qui reçoit avec plaisir un appui semblable. Dans une campagne de cette nature, le candidat ministériel est défait. Toutefois, il est intéressant de rechercher où l'honorable représentant de Nicolet (M. Turcotte), l'honorable

député de Saint-Jacques (M. Gervais), mon honorable ami de Beauce (M. Béland) et M. Perreault, le candidat, ont appris leurs premières leçons quant aux sentiments dont j'ai donné lecture à la Chambre. Consultons les rapports:

Le Canada ne consentirait jamais à accepter une fédération impériale, même basée sur des données exclusivement commerciales, parce que cela nécessiterait pour le Canada l'obligation de participer aux guerres de l'Angleterre, ce qu'il refuserait toujours de faire. Je prône pour mes compatriotes l'idée de l'indépendance.

Et plus loin:

Si nous sommes fidèles à notre passé, nous donnerons encore à l'univers cet exemple unique sans précédent d'une nation s'assurant son indépendance petit à petit et obtenant ce résultat en une façon aussi naturelle que le fruit mûr tombe de l'arbre.

L'honorable représentant de la division Saint-Jacques de Montréal et d'autres orateurs ont suivi l'exemple de l'honorable représentant de Nicolet. Voici:

Peut-il se trouver un Canadien qui ne saluerait pas avec joie le jour où nous pourrions nous passer des services de la diplomatie britannique? Je suis toujours prêt, qu'on m'accuse ou non de prôner l'annexion aux Etats-Unis, d'accepter un dollar yankee de préférence à un schelling anglais. A maintes et maintes reprises j'ai répété que le but même de mes aspirations, c'est l'indépendance du Canada.

Ce sont là les termes mêmes dont s'est servi le très honorable premier ministre (sir Wilfrid Laurier). S'il avait lu avec soin l'histoire sainte, il aurait pu y trouver ces mots: "Ne soyez pas désappointé si quelqu'un ne récolte que ce qu'il a semé." L'honorable premier ministre a dû lire ces mots-là, pourtant, si je ne me trompe, il n'en a pas répudié un seul et il ne voudra pas entreprendre aujourd'hui de faire fi de ce précepte. Monsieur l'Orateur, voilà quel semble avoir été le caractère de la campagne qu'on a poursuivie avec tant d'ardeur du côté du Gouvernement. Au lieu de prendre leur défaite comme l'auraient fait des soldats vaillants et courageux, que font donc nos adversaires? Voici qu'en cette Chambre le très honorable premier ministre (sir Wilfrid Laurier) et l'honorable ministre de la Marine (M. Brodeur) prennent des heures et des heures pour essayer de nous expliquer comment tout cela est arrivé. Que disent-ils? Qu'on me permette de citer ce que je trouve à la page 58 des Débats:

On a remporté cette élection en ayant recours à des appels si désespérés, que quand se dissipa la fumée de la bataille, la conscience publique fut soulevée de dégoût et d'indignation.

Si cela eût laissé entendre que la lutte faite par ses partisans avait soulevé de dégoût et d'indignation la conscience publi-